



# Club Vélo Mirage

## ORGANISATION CLÉ EN MAIN

RESPONSABLE DU CLUB VÉLO: MONSIEUR RICHARD PAQUETTE

DÉTAILS DES FRAIS DE BASE: **725 \$**

### INCLUS:

- Rencontres et suivis avec les intervenants de la fondation
- Élaboration des parcours et modifications de ceux-ci, s'il y a lieu
- Vérification préalable des parcours établis en voiture
- Vérification du parcours une semaine avant l'évènement
- Montage et impression des parcours
- Confirmation des encadreurs et du personnel vélo
- Technicien au départ pour ajustements et réparations mineurs
- Séance d'informations sur le déroulement et sur la sécurité avant le départ
- Formation des groupes en fonction des plages de vitesse
- Départs avec intervalles d'une minute entre les groupes
- Communication entre les groupes et véhicules d'accompagnement
- Préparation des véhicules
- Organisation complète le jour de l'évènement



**LE PORT DU CASQUE EST OBLIGATOIRE. AUCUN CYCLISTE NE SERA AUTORISÉ À PRENDRE LE DÉPART S'IL NE PORTE PAS SON CASQUE.**

2023





# Club Vélo Mirage

2023

GUIDES ENCADREURS : 140 \$/ENCADREUR

NOMBRE D'ENCADREURS ET DE VÉHICULES PAR CYCLISTE

1 à 20 cyclistes	1 parcours	3 encadreurs	2 parcours	4 encadreurs	1 véhicule
21 à 30 cyclistes	1 parcours	4 encadreurs	2 parcours	4 encadreurs	1 véhicule
31 à 40 cyclistes	1 parcours	4 encadreurs	2 parcours	5 encadreurs	1 véhicule
41 à 50 cyclistes	1 parcours	6 encadreurs	2 parcours	7 encadreurs	2 véhicules

Veuillez ajouter un encadreur pour chaque tranche additionnelle de 10 cyclistes.  
Véhicule d'accompagnement : 0,45 \$/km parcours.  
Conducteur : 140 \$

Présence médicale (premiers soins) et véhicule distinct : 140 \$ (0,45 \$/km parcours)

Pour plus de deux parcours, vous devez prévoir un minimum de deux encadreur par parcours.

ASSURANCES :

1 À 25 CYCLISTES : **400 \$**

76 À 100 CYCLISTES : **400 \$**

26 À 50 CYCLISTES : **400 \$**

101 À 125 CYCLISTES : **500 \$**

51 À 75 CYCLISTES : **400 \$**

126 À 150 CYCLISTES : **600 \$**





Club Vélo Mirage

# Club Vélo Mirage

2023

## Déroulement de l'activité

Nous demandons aux cyclistes de se présenter 30 minutes avant le départ. Une feuille détaillée du parcours sera remise aux participants.

LES SUJETS ABORDÉS SERONT :

### LA SÉCURITÉ :

- Le respect des règlements du code de la route
- Les directives pour rouler en groupe de façon sécuritaire
- Les endroits de la chaussée à surveiller (ex : pont de bois, voie ferrée)

Par la suite, il y aura la formation de groupes avec les encadreurs, selon les différentes plages de vitesse.

Le départ sera donné à intervalles d'environ une minute entre chaque groupe pour éviter de trop longues files de cyclistes sur la route. Les groupes les plus rapides partiront les premiers, ce qui permettra d'éviter les dépassements.

Un ou des véhicules accompagneront les groupes. Ils seront disponibles pour assistance, que ce soit pour un bris mécanique ou un problème physique. À bord des véhicules il y aura de l'eau fraîche, quelques pièces de dépannage et une trousse de premiers soins.

Une pause collation sera possible à mi-parcours et pourrait être intégrée lors de la planification des parcours.

Tout au long de la randonnée, les encadreurs seront attentifs au respect des règles de sécurité, et surtout, ils s'assureront que tous soient de retour avec le sourire.

Toujours par souci de sécurité, il est souhaitable que les cyclistes soient facilement identifiables.

Si vous ne désirez pas investir dans ce créneau, nous vous fournirons des rubans visibles de couleur fluo gratuitement.

**LE NOMBRE D'ENCADREURS ET DE VÉHICULES D'ACCOMPAGNEMENT DEVRA ÊTRE PROPORTIONNEL AU NOMBRE DE CYCLISTES. LA PRÉSENCE D'INFIRMIÈRES DIPLÔMÉES À BORD D'UN VÉHICULE D'ACCOMPAGNEMENT EST UN SERVICE OFFERT EN OPTION.**





Club Vélo Mirage

# Club Vélo Mirage

## LES RÈGLEMENTS :

- Le port du casque est obligatoire. Aucun cycliste ne sera autorisé à prendre le départ s'il ne porte pas son casque.
- Avant la randonnée, l'équipe d'encadrement fera un rappel des règles de sécurité
- L'équipe d'encadrement fournira un descriptif des parcours à chacun des participants et le numéro en cas d'urgence mécanique ou physique.
- Il est de la responsabilité de chaque participant de s'assurer que son vélo soit en bon état. Les vitesses et les freins doivent être bien ajustés et les pneus, bien gonflés.
- En tout temps, les participants devront respecter le code de la sécurité routière; rouler à droite de la chaussée et en file indienne. Ils devront aussi respecter les directives émises par les encadreurs.
- Chaque participant est responsable de ses actes et de leurs conséquences.
- Le Mirage, un de ses membres ou une personne engagée par le Mirage, ne pourra être tenu responsable des blessures corporelles ou des bris d'équipement survenus durant la randonnée.

2023

